

**CONCERTATION CHRETIENNE POUR L'AFRIQUE CENTRALE /
GREAT LAKES ADVOCACY NETWORK (CCAC/GLAN)**

RESEAU EUROPEEN CONGO (REC)

Communiqué de presse

MONUC: renforcer le mandat, et dénoncer les auteurs de guerre

Bruxelles, le 24/06/03 – A l'heure où la force multinationale se déploie à Bunia, où les violences se perpétuent dans tout l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et où le Conseil de Sécurité se penche sur le renouvellement du mandat de la MONUC (Mission d'Observation des Nations Unies en RDC), les deux réseaux européens d'ONG de développement (REC et CCAC/GLAN) ont mené une enquête de terrain auprès de leurs partenaires dans la région* sur la perception de la MONUC par les populations locales. Sur base des résultats, ils formulent une série de recommandations qui peuvent être résumées comme suit:

→ la MONUC doit mieux remplir les deux tâches essentielles qui lui sont confiées en vertu du mandat actuel: d'une part observer et dénoncer publiquement et rapidement les violations du cessez-le-feu, les mouvements de troupes et les appuis en armes et en hommes aux belligérants et d'autre part mettre en oeuvre la démilitarisation, la démobilisation et la réinsertion (processus DDRRR);

**Parmi les témoignages reçus : "On voit tout le temps les véhicules de la MONUC sur les avenues de la ville, mais on ne voit pas bien le résultat réel. On a l'impression que beaucoup de temps de travail est passé à s'installer et à se gérer elle-même, puis comme la machine est importante et diversifiée, il faut des contrôleurs de toute cette machine, puis des contrôleurs des contrôleurs..."*, explique un partenaire. Un autre raconte que les gens de la MONUC "vont sur terrain, mais seulement après les combats pour constater et observer les dégâts et les pillages ». Un troisième explique que « les principales tâches de la MONUC ne sont pas correctement assumées. Elle ne déploie aucun effort en matière de sécurisation/protection des populations»

→ la MONUC doit recevoir un nouveau mandat sous couvert du chapitre 7 de la Charte des Nations Unies et sans limitation géographique comme c'est actuellement le cas pour l'opération Artemis à Bunia, cela pour protéger les populations et mener à bien la DDRRR;

→ la MONUC doit recevoir les moyens en hommes et en matériel nécessaires, et surtout l'appui politique indispensable pour mener à bien sa mission; cet appui doit se traduire par des moyens de pression fortement accrus et par l'activation de sanctions comme le refus de visas ou le gels d'avoirs, et par le conditionnement de l'aide budgétaire non spécifiée.

"Seule cette combinaison de mesures pourra contribuer à la pacification en RDC tant attendue par les populations, cela au moment même où la ville de Lubero vient d'être prise par le RCD et où les accords pour la mise en place d'institutions inclusives à Kinshasa sont censés être mises en oeuvre", expliquent Jules Devos et François Janne d'Othée.

ANNEXE: document: “La MONUC en RDC: renforcer le mandat, tout en dénonçant les fauteurs de guerre. Propositions d’ONG européennes sur base d’une enquête de terrain”.

Contacts :

REC: Jules DEVOS, rue de la Linière 11, B-1060 Bruxelles, Belgique. Tel: +32-2-536.11.38, fax: +32-2-536.19.06, mob 0479/27.50.23, e-mail: rec@11.be.

CCAC/GLAN: François JANNE d'OTHEE, rue des Tanneurs 165, B-1000 Bruxelles, Belgique.

Tel: +32-2-505.34.00,

fax: +32-2-502.21.42, e-mail: fido@ccac-network.org.